

La lettre de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains

L'édito de François Rebsamen



Après un mois et demi de manifestations des gilets jaunes, pour trouver une sortie de crise, le Président de la République a lancé un grand débat national.

Il a dit et écrit aux Français qu'il n'y avait aucun tabou sur les questions qui pouvaient être posées, les élus socialistes et républicains lui répondent qu'il ne peut y avoir aucun tabou sur les solutions proposées.

C'est pourquoi ils rappellent leurs propositions pour des mesures de justice fiscale et sociale :

Tout commence par le rétablissement de l'ISF. En effet, la suppression de ce symbole a été l'élément déclencheur d'une colère liée à la rupture de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

Cette injustice a été aggravée par l'augmentation simultanée de la CSG des retraités et la désindexation de leur retraite en 2019. Les

élus socialistes et républicains exigent que les retraites soient à nouveau indexées en 2020.

Ils demandent que soit refondu notre modèle social en privilégiant l'impôt sur le revenu plus progressif en rétablissant une tranche supplémentaire pour les revenus les plus élevés et en baissant en contrepartie les impôts indirects qui pénalisent les plus modestes.

Ils réaffirment leur attachement aux services publics et rappellent que les emplois aidés participent à la solidarité nationale envers les personnes en grande difficulté et contribuent à la vie associative.

Ils estiment que seul une nouvelle étape de la décentralisation permettra de sortir de la crise et de lutter contre les inégalités territoriales et demandent une remise à niveau des dotations aux collectivités pour maintenir le service aux administrés.

Enfin, ils souhaitent que le gouvernement prenne conscience des difficultés rencontrées par 3 millions de femmes seules qui travaillent et élèvent des enfants en revalorisant la prime d'activité y compris pour celles qui sont au temps partiel subi.

Les maires socialistes et républicains ont toujours démontré qu'ils sont à l'écoute de leurs concitoyens, c'est pourquoi en responsabilité ils demandent au Président de la République de rompre avec l'exercice solitaire du pouvoir et de faire enfin confiance aux corps intermédiaires.

*François REBSAMEN
Président de la FNESR*

Fédération Nationale des Elus
Socialistes et Républicains
FNESR – Centre de formation Condorcet

12 Cité Malesherbes 75009 Paris
Tél. 01 40 23 24 37
contact@maisondeselus.fr

Sommaire de cette lettre :

Editopage 1
Communiqué AMF Grand Débat...page 2
Préparer les échéances locales.....page 2
Le calendrier des formations.....page 3
Les instances de la FNESRpages 4 à 6

Communiqué de l'AMF, Association des Maires de France à propos du Grand Débat National

« Un grand débat a été ouvert à l'initiative du Président de la République jusqu'au 15 mars prochain. Chaque citoyen, chaque organisme, et donc chaque maire, peut y participer. S'agissant des maires sur lesquels l'Etat dit vouloir s'appuyer, ils sont en réalité totalement libres de faire ce qu'ils souhaitent sur le territoire de leur commune (mise à disposition de salles, de formulaires d'expression citoyenne, appel à des animateurs ou médiateurs...).

L'AMF leur recommande de faciliter l'organisation matérielle de ce débat (avec toutes les réserves à émettre en termes de responsabilité) et éventuellement d'y participer. Elle fera une contribution sur les sujets qui concernent les collectivités territoriales, dans le prolongement des deux dernières résolutions nationales de son congrès. Chaque association départementale peut également, si elle le souhaite, faire une contribution.

Des conférences régionales citoyennes tirant les enseignements des premiers débats et auxquelles participeront des citoyens qui seront tirés au sort, se tiendront également d'ici au 20-21 février.

D'autres moyens de participer au grand débat ont été mis en place : le site internet granddebat.fr, sur lequel un kit méthodologique est disponible, un numéro vert (ci-dessous) pour permettre à chacun de poser des questions pratiques, des précisions sur le cadre et les objectifs du débat données dans la lettre du Président aux Français.

L'AMF attire votre attention sur l'opportunité d'être des facilitateurs et non des organisateurs du débat, car les maires n'ont pas à être exposés en 1ère ligne (c'est l'Etat qui est interpellé depuis plusieurs semaines et c'est pour cela qu'il a engagé ce débat), la restitution ou la synthèse des débats n'incombe pas aux maires. »

Préparer les échéances locales

La FNESR doit pouvoir recenser les politiques publiques et les bonnes pratiques initiées par les municipalités à majorité socialiste et républicaine.

Il s'agit également d'innover et d'adapter nos propositions aux nouvelles demandes et au nouveau contexte.

L'ensemble de ces recueils fera l'objet d'une analyse politique, à la disposition des élus socialistes et républicains.

Pour cela, nous vous proposons de participer à des groupes de travail thématiques :

- Transition écologique - Logement - Urbanisme et Aménagement – Culture – Education - Tourisme – Agriculture – Ruralités – Santé - Justice et sécurité - Coopération internationale – Solidarités – Famille et l'enfance – Jeunesse - Sport - Lutte contre les discriminations – Numérique - Laïcité ...

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle pourra évoluer dans les semaines prochaines.

Chacun et chacune d'entre vous peut participer à ces groupes de travail. Pour cela nous vous invitons à nous adresser sans attendre votre candidature à l'adresse suivante : contact@maisondeselus.fr

Chacune de ses réunions sera précédée d'une matinée de formation. Ainsi, un apport théorique présenté par un expert, permettra une mise à niveau et introduira la séance de travail. Cette formation entre dans le cadre du droit à la formation des élus, prenant en charge la formation et les frais liés au déplacement, à l'hébergement etc.

Calendrier des formations de Condorcet

1er semestre 2019

Formations éligibles au DIF ELUS !

Le calendrier des formations proposées par Condorcet durant le premier semestre 2019 est accessible par ce lien :

www.maisondeselus.fr/condorcet-formation/calendrier-formations/

Son contenu et sa programmation étant susceptibles d'évoluer en fonction des besoins que vous nous exprimez, nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

Nous vous rappelons que nous pouvons également organiser des formations sur le thème de votre choix, dans votre collectivité. Nous vous proposerons une formation adaptée à votre demande et à votre contexte.

Toutes nos formations s'inscrivent dans le cadre du droit à la formation des élus. La formation, mais aussi les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge.

Deux solutions pour y participer :

1) Dans le cadre du droit à la formation traditionnel, pris en charge par le budget de votre collectivité : Il suffit de compléter le bulletin d'inscription (au bas de chaque programme), de le faire valider par votre collectivité et de nous le retourner.

2) Le droit individuel à la formation des élus (DIF élus) est un nouveau dispositif adopté en 2015. La formation, ainsi que les frais, sont pris en charge par la Caisse des dépôts. La collectivité n'intervient pas et tou-te-s les élu-e-s en bénéficient.

ATTENTION :

Si vous choisissez la solution D.I.F. Elus, votre demande doit parvenir à DIF-élu, au moins 2,5 mois avant la formation.

Prenez contact avec nous très vite, nous vous enverrons le dossier complet !

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

- Sylvie DRUON (pour les inscriptions et le pilotage administratif) 01.40.23.24.36 - s.druon@maisondeselus.fr
- Hervé BEAUMANOIR (pour le contenu des formations à Paris et dans votre collectivité) 06.74.57.07.47 / 01.40.23.24.24 - h.beaumanoir@maisondeselus.fr

Les instances de la FNESR

La FNESR a procédé en novembre dernier au renouvellement de ses instances : Le Conseil National (« Parlement » de la FNESR) qui se réunit une fois par an et le Bureau National (une réunion par mois).

Les membres de l'Exécutif ont été désignés ainsi que les Délégués. Les commissions et les groupes de travail se mettent en place (voir l'article ci-dessus).

La FNESR est maintenant en ordre de marche pour préparer les échéances importantes à venir.

Le Conseil National de la FNESR

- ANDREONI Serge (13)
- ANZIANI Alain (33)
- APPERE Nathalie (35)
- ASTOUL Etienne (82)
- AZNAR-MOLLIEUX Noëlle (73)
- AZZAZ Nadège (92)
- BAUMEL Philippe (71)
- BEATSE Frédéric (49)
- BEQUET Jean-Pierre (95)
- BIANCHI Olivier (63)
- BINET Erwann (38)
- BLATRIX Florence (01)
- BOULANGER Mélanie (76)
- BOURGEOIS Willy (39)
- BOURGI Hussein (34)
- CAHN Mathieu (67)
- CALVAT Renaud (34)
- CAMANI Pierre (47)
- CANALES Marion (63)
- CANETTE Carole (45)
- CARACO Claudine (69)
- CARDINAL Anne (52)
- CARLOTTI Marie-Arlette (13)
- CARREIRAS Joël (31)
- CARVOUNAS Luc (94)
- CHAPAVEIRE André (43)
- CHIBLI Kamel (09)
- CHOUKRI Yonis (93)
- CLERGEAU Christophe (44)
- COLAS Romain (91)
- COLLADO José (61)
- COMBES Bernard (19)
- COSME Gérard (93)
- COURANJOU Patricia (33)
- COURTEILLE Anne-Françoise (35)
- CUILLANDRE François (29)
- CUVILLIER Frédéric (62)
- DEARY Lindsey (64)
- DEBAT Jean-François (01)
- DELGA Carole (31)
- DENOIT Jean-Louis (12)
- DES GAYETS Maxime (75)
- DESPICHT Wulfran (59)
- DEVINAZ Gilbert-Luc (69)
- DIBO Ahamada (61)
- DORTHE Philippe (33)
- DURAIN Jérôme (71)
- ESPITALIER Jean-Luc (81)
- FAGNEN Sébastien (50)
- FILLEUL Martine (59)
- FITA Claire (81)
- FLOUREUSSES Sandrine (31)
- FORTINON Xavier (40)
- FOUCAULT Luc (56)
- FOURCAUD Serge (24)
- FRANQUEVILLE Christian (88)
- FRARD Daniel (28)
- GARCIA-ABIA José (06)
- GIBERT Pierre (43)
- GLOANEC-MAURIN Karine (41)
- GREFFET Christophe (01)
- GREGOIRE Emmanuel (75)
- GUCKERT Olivier (55)
- GUERIN Jean-Pierre (77)
- GUERRE Jean-Michel (03)
- GUILLAUME Sylvie (69)
- GUILLEMOT Annie (69)
- HAEFFELIN Maï (85)
- HAMONOUX Lydia (72)
- HERBILLON Didier (08)
- HOME Antoine (68)
- JACQUET David (45)
- JACQUIN Olivier (54)
- JAMPOC-BERTRAND Nathalie (67)
- JEMNI Halima (75)
- JOUVE Virginie (33)
- JOUVET Pierre (26)
- KOENIG Sébastien (57)
- LAIGNEL André (36)
- LAMONERIE Bruno (24)
- LANZI Nathalie (79)
- LASSUS Alain (58)
- LE CONSTANT Philippe-974
- LE MEAUX Vincent (22)

Le Conseil National (Suite)

- LE VERN Marie (76)
- LEC Francis (80)
- LECUYER Arnaud (22)
- LEROY Anthony (63)
- LOZACH Jean-Jacques (23)
- MAILLOLS Aurélie (48)
- MARIE Didier (76)
- MARTI David (71)
- MASSON Bertrand (54)
- MATTEI Hyacinthe (2B)
- MAYER-ROSSIGNOL Nicolas (76)
- MAZETIER Sandrine (75)
- MELOULI Akli (94)
- MENARD Michel (44)
- MOINIER Xavier (86)
- MONNOT Mathieu (93)
- NAMUR Rudy (51)
- NAUCHE Philippe (19)
- NEDELEC Yohann (29)
- NERI Alain (63)
- NEUVILLE Ségolène (66)
- PASQUIER Jean-Jacques (74)
- PASQUIO Mathieu (91)
- PAYAN Benoît (13)
- PEIRO Germinal (24)
- PETIT-LASSAY Claude (72)
- PICARD Maxime (56)
- PICHERY Marie-Line (77)
- PIDOUX Fanny (45)
- PIERREL Christophe (05)
- PINVILLE Martine (16)
- PIRES-BAUNE Christine (63)
- PISAS Alexandre (30)
- POCHON Elisabeth (93)
- POLSKI Olivia (75)
- POPARD Colette (21)
- PREVOST Lionel (27)
- PROUST Sarah (75)
- QUIGNARD Laure (38)
- REBSAMEN François (21)
- REDON-SARRAZY Christian (87)
- RICHARDOT Pernelle (67)
- RINGOT Bertrand (59)
- ROBERT Elie (35)
- ROLLAND Johanna (44)
- ROUSSY Michel (15)
- ROVARINO Isabelle (13)
- SANTIAGO Isabelle (94)
- SCHWARTZ Wilfried (37)
- SCUDELLARO Alain (32)
- SEEMULLER William (83)
- SINSOULIER-BIGOT Agnès (18)
- SORET Nicolas (89)
- SOW Fatoumata (92)
- STANZIONE Lucien (84)
- TAILLEBOIS Sarah (94)
- TEQUI Christine (09)
- TERRASSE Pascal (07)
- THERIOT-GILLET Violaine (71)
- THOMAS Jean-Jacques (02)
- THOMIN Mélanie (29)
- TIBAUT Martine (84)
- TIMOTEO Joachim (92)
- TIROLE Marc (25)
- TISON Vincent (37)
- TRAVAL-MICHELET Karine (31)
- TRIGANCE Yannick (93)
- TROUSSEL Stéphane (93)
- VAISSE Brigitte (57)
- VALLET Mickaël (17)
- VALLOIS-ROUET Laurence (86)
- VAYSSOUZE-FAURE J-Marc (46)
- VICOT Roger (59)
- VINCINI Sébastien (31)
- VIOLA André (11)
- VITRAC-POUZOLET Michèle (78)
- WAMBST Jean-Claude (39)
- YADANI Fatima (75)
- YILDIRIM Gulsen (37)

Membres de droit du Conseil National

- BONNEAU François (Régions de France)
- BOUILLON Christophe (Association des Petites Villes de France)
- BOUQUET Jean-Pierre (Eco Maires)
- CARTERET Jean-Paul (Association des Maires Ruraux de France)
- CAURET Loïc (Association des communautés de France)
- DELUGA François (Centre national de la Fonction Publique Territoriale)
- GEOFFROY Hélène (Villes et Banlieues)
- KANNER Patrick (Sénat)
- LAIGNEL André (Association des Maires de France)
- RABAULT Valérie (Assemblée Nationale)
- ROBERT Yvon (France Urbaine)
- ROUILLON Christophe (PS Local Europe)
- VIOLA André (Assemblée des Départements de France)
- WEBER Michaël (Fédération des Parcs Naturels Régionaux)

Le Bureau National

- BEATSE Frédéric
- BEQUET Jean-Pierre
- BIANCHI Olivier
- BONNEAU François
- BOUILLON Christophe
- BOUQUET Jean-Pierre
- CANALES Marion
- CAREIRAS Joël
- CARTERET Jean-Paul
- CARVOUNAS Luc
- CAURET Loïc
- CHAPAVEIRE André
- COLAS Romain
- COSME Gérard
- COURTEILLE Anne-Françoise
- CUIILLANDRE François
- CUVILLIER Frédéric
- DEARY Lindsey
- DELGA Carole
- DELUGA François
- DEVINAS Gilbert-Luc
- DIBO Ahamada
- LEVEILLE Frédéric
- FLOUREUSSES Sandrine
- GEOFFROY Hélène
- GREGOIRE Emmanuel
- GUERIN Jean-Pierre
- HAMONOU Lydia
- HOME Antoine
- JOUVET Pierre
- KANNER Patrick
- KOENIG Sébastien
- LAIGNEL André
- LEC Francis
- LECUYER Arnaud
- LOZACH Jean-Jacques
- MAILLOIS Aurélie
- MARIE Didier
- MARTI David
- MENARD Michel
- MOINIER Xavier
- NAMUR Rudy
- NEUVILLE Ségolène
- PAYAN Benoît
- PIDOUX Fanny
- PIERREL Christophe
- PINVILLE Martine
- PIRES-BEAUNE Christine
- POCHON Elisabeth
- POLSKI Olivia
- POPARD Colette
- PROUST Sarah
- QUIGNARD Laure
- RABAULT Valérie
- REBSAMEN François
- RICHARDOT Pernelle
- RINGOT Bertrand
- ROBERT Yvon
- ROUILLON Christophe
- SCUDELLARO Alain
- SEEMULLER William
- SINSOULIER-BIGOT Agnès
- STANZIONE Lucien
- TAILLEBOIS Sarah
- TERRASSE Pascal
- THOMAS Jean-Jacques
- TIBAULT Martine
- TISON Vincent
- TRIGANCE Yannick
- VINCINI Sébastien
- VIOLA André
- VITRAC-POUZOULET Michèle
- WEBER Michaël
- YADANI Fatima
- YILDIRIM Gulsen

L'Exécutif de la FNESR

- Président : **François REBSAMEN**
- Secrétaire général : **Antoine HOME**
- Sec. gal adjoint : **Emmanuel GREGOIRE**
- Trésorier : **Michel MENARD**
- Première vice-présidente : **Carole DELGA**
- Vice-président : **Olivier BIANCHI**
- Vice-président : **Gilbert-Luc DEVINAZ**
- Vice-présidente : **Hélène GEOFFROY**
- Vice-président : **Pierre JOUVET**
- Vice-président : **David MARTI**
- Vice-présidente : **Ségolène NEUVILLE**
- Vice-présidente : **Martine PINVILLE**
- Vice-président : **Pascal TERRASSE**
- Vice-président : **Frédéric VIGOUROUX**

Maison des élus FNESR – Condorcet
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél : 01 40 23 24 37